



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Somme**

## Note de présentation

Dans le cadre de travaux de rénovation des bâtiments de la résidence rue du 14 juillet à Rosières-en-Santerre, une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement a été déposée par AMSOM HABITAT. Le projet concerne 5 bâtiments et consiste en un ravalement de façades et à changer les menuiseries afin d'améliorer l'isolation. Ces aménagements auront un impact positif sur la consommation énergétique des bâtiments. Cela entraînera la destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre.

La demande de dérogation concerne l'espèce suivante :

o Hirondelles de fenêtre - *Delichon urbicum* : 40 nids

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 22 février 2023. Le CSRPN a émis un avis favorable sous réserve le 21 avril 2023.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public du 11 au 27 mai 2023.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante :

[ddtm-chasse@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-chasse@somme.gouv.fr)

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.